

Canada  
Province de Québec  
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 1<sup>er</sup> juin 2020.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue lundi le 1<sup>er</sup> juin 2020 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;  
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;  
M<sup>me</sup> Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;  
M<sup>me</sup> Lise Blackburn, conseillère au district no 4;  
M<sup>me</sup> Nellie Fleury, conseillère au district no 5  
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
  - 2.1 Huis clos de la séance ordinaire du conseil le 1er juin 2020;
3. Approbation des minutes de la séance ordinaire du 4 mai 2020 et des séances spéciales du 19 et du 25 mai 2020;
4. Lecture de la correspondance;
5. Rapport des comités;
- 6 Administration générale :**
  - 6.1 Approbation des comptes pour la période du 1er au 31 mai 2020;
  - 6.2 Dépôt du rapport annuel du maire sur la situation financière;
  - 6.3 Vente d'une partie du lot no : 5 291 472 en faveur de M. Étienne Fortin;
  - 6.4 Vente d'une partie du lot no : 5 291 472 en faveur de Mme Christiane Gaudreault sous le nom « Restaurant Club de la patate »;
  - 6.5 Motion de sympathie à la famille de M. Marc Fleury suite au décès de sa mère, Mme Jeannine Guay, le 25 mai 2020;
- 7. Urbanisme et mise en valeur du territoire :**
  - 7.1 Programme de réfection des chemins de villégiature – Demande d'aide financière à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, réfection du chemin d'accès – Rampe de mise à l'eau à la Baie-Moreau;
  - 7.2 Résolution d'engagement à entretenir le chemin d'accès – Rampe de mise à l'eau à la Baie-Moreau en bon état;
- 8. Aide financière et appuis aux organismes :**
  - 8.1 Subvention Office municipal d'habitation;
  - 8.2 Octroi d'une aide financière au club santé de l'Ascension de N.-S.;

9. Rapport mensuel du maire;
10. Affaires nouvelles :
  - 10.1
  - 10.2
11. Période de questions des citoyens;
12. Levée de la séance ordinaire.

## **1. MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **R. 2020-124**

Le conseil de la municipalité de l'Ascension de N.-S. siège en séance ordinaire ce 1<sup>er</sup> juin 2020 en huis clos.

Sont présents à cette séance : M. Louis Ouellet, maire, ainsi que les conseillers(ères) M. Louis Harvey, M. Jean Tremblay, Mme Nathalie Larouche, Mme Lise Blackburn, Mme Nellie Fleury et M. Michel Harvey.

Assiste également à la séance, le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Normand Desgagné.

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

**CONSIDÉRANT** que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par huis clos;

**POUR CES MOTIFS :**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

**APPUYÉ** par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer à huis clos.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

De laisser ouvert ledit item « Affaires nouvelles ».

**Adoptée**

**3. APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 19 ET DU 25 MAI 2020**

**R. 2019-125**

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 4 mai 2020 et des séances spéciales du 19 et 25 mai 2020 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée**

**4. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

1. Reçu le 13 mai 2020 de M. Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois et député de Beloeil-Chambly, une correspondance nous remerciant d'avoir assisté à la tournée virtuelle au Lac-Saint-Jean le 11 mai dernier.
2. Reçu le 14 mai 2020 de Mme Sonia Lebel, ministre de la Justice et procureur générale et Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, une correspondance invitant la municipalité à participer à la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai dernier.
3. Reçu le 19 mai 2020 de Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation une correspondance nous informant l'octroi d'une aide financière de 880 874 \$ dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau.
4. Reçu le 21 mai 2020 de Mme Chantal Desfossés, directrice générale du réseau québécois des OSBL d'habitation, une correspondance nous informant du lancement de la campagne de sensibilisation pour bâtir des espaces libres de toutes formes de violences. Des affiches nous ont été envoyées pour affichage.
5. Reçu le 26 mai 2020 de M. Éric Chrétien, vice-président-réseau de distribution de chez Hydro-Québec la confirmation de la demande d'installation et de mise sous tension de luminaire à l'intersection du chemin de la Baie-Moreau et sur la route de l'Église. Les travaux devraient se terminer vers le 6 juillet 2020 et ceux-ci s'élèvent à 1 860 \$ plus les taxes applicables.
6. Reçu le 29 mai 2020 de Mme Claudia Beauchemin, analyste, opérations des programmes, programmes du Québec, Infrastructure Canada, une correspondance considérant l'octroi d'une aide financière et faisant suite à la lettre d'approbation du projet Renouvellement de conduites sous le volet Infrastructure verte du Programme d'infrastructure *Investir dans le Canada*, Infrastructure Canada a examiné les renseignements relatifs au projet afin de déterminer si des exigences

fédérales sous la *Loi sur l'évaluation d'impact* s'appliquent. Suite à l'analyse de l'information, il n'y a aucune exigence fédérale en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* pour ce projet et il n'y a aucune obligation de consulter les peuples autochtones dans le cadre du projet.

## **5. RAPPORT DES COMITÉS**

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Une (1) résolution est adoptée à cet item.

### **MOTION DE REMERCIEMENT À MME ANNICK FORTIN, POLICIÈRE SÛRETÉ DU QUÉBEC ET MARRAINE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE N.-S.**

#### **R. 2020-126**

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Lise Blackburn que le conseil municipal vote une motion de remerciement à Mme Annick Fortin pour tous les services rendus en tant que marraine de la municipalité. Nous tenons également à souligner sa disponibilité, son engagement et son accompagnement dans différents dossiers que nous avons eus à traiter. Nous vous souhaitons donc la meilleure des chances dans vos nouveaux défis.

#### **Adoptée**

## **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **6.1 APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MAI 2020**

#### **R. 2020-127**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020 au montant de 92 714.08 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020 au montant de 200 772.74 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 92 714.08 \$.

#### **Adoptée**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2020-127.

Signé, ce 1<sup>er</sup> juin 2020.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## **6.2 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

Conformément aux nouvelles dispositions légales, je vous donne par les présentes les faits saillants du rapport financier 2019, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

2019, une année exceptionnelle, le centenaire de la municipalité, un leg pour toute une génération. Le comité du centenaire a contribué à honorer notre mémoire collective en organisant des activités historiques, en valorisant l'essor de l'Ascension de Notre-Seigneur. À ce groupe de personne à la base de cette fête, merci d'avoir autant l'Ascension et le bonheur de nos résidents tatoués sur votre cœur.

Les réalisations en 2019 ont été nombreuses, en voici quelques-unes : Le développement de 84 terrains de villégiature du secteur de la Baie-Moreau, la réfection des infrastructures de la 2<sup>e</sup> Rue Nord, l'enseigne municipal, le parc du centenaire, le module de jeux UGO, le prolongement de la rue des Pivoines (10 terrains résidentiels) et plusieurs autres.

De plus, et ce n'est pas un mythe, année après année, une gestion serrée de nos finances publiques a permis à la municipalité de l'Ascension de N.-S. de réaliser, au 31 décembre 2019, un surplus net de 239 463 \$. Ce surplus s'explique par des revenus de 3 783 619 \$, et par des dépenses de fonctionnement, de remboursements en capital et d'affectations aux immobilisations au montant de 3 544 156 \$.

Nous avons toujours notre capital non engagé du Fonds de roulement qui s'élevait au 31 décembre 2019 à 55 537 \$.

À cette même date, le solde de la dette à long terme totalisait la somme de 6 441 578 \$. À noter que si nous enlevons de cette dette, les montants de subvention à recevoir soit 2 039 069 \$, et que nous amputons de cette somme les financements exclusivement payés par certains bénéficiaires, la municipalité se retrouve alors avec un endettement total net à long terme de 3 153 509 \$, soit 1 525,65 \$ par habitant et ce, malgré tout ce qui a été réalisé sur notre territoire au cours des dernières années.

Votre conseil municipal a comme priorité l'amélioration continue de la gestion de l'eau potable et des eaux usées, comme un axe essentiel à son développement et s'assure de respecter les exigences gouvernementales. De plus, nous poursuivons nos efforts constants pour vous donner accès à un réseau routier en toute sécurité selon les budgets disponibles, nous sommes conscients que nous devons poursuivre l'amélioration des investissements sur notre réseau routier, c'est une nécessité.

En terminant, je tiens à remercier les employés municipaux, mes collègues du conseil municipal et les bénévoles qui par leurs efforts font de l'Ascension de N.-S. un communauté vivante et accueillante.

### **LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Les états financiers 2019 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur Sylvain Desmeules, CA, de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la municipalité de l'Ascension de N.-S.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le Rapport de l'auditeur Indépendant, est d'avis que « *Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de l'Ascension de N.-S. et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public* ».

Louis Ouellet, maire

**6.3 VENTE D'UNE PARTIE DU LOT NO : 5 291 472 EN FAVEUR DE M. ÉTIENNE FORTIN**

**R. 2020-128**

CONSIDÉRANT que la municipalité accepte de vendre à M. Étienne Fortin une partie du lot 5 291 472 d'une superficie de 564.23 m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT que M. Fortin accepte de payer tous les frais reliés à cette vente (arpenteur, notaire, etc.);

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité accepte de vendre une partie du lot 5 291 472 à M. Étienne Fortin d'une superficie de 564.23 m<sup>2</sup> pour un montant de 5 000 \$ plus les taxes applicables et autorise M. le maire Louis Ouellet ainsi que le directeur général M. Normand Desgagné à signer les documents de vente pour et au nom de la municipalité.

**Adoptée**

**6.4 VENTE D'UNE PARTIE DU LOT NO : 5 291 472 EN FAVEUR DE MME CHRISTIANNE GAUDREULT SOUS LE NOM « RESTAURANT CLUB DE LA PATATE »**

**R. 2020-129**

CONSIDÉRANT que la municipalité accepte de vendre à Mme Christiane Gaudreault sous le nom « Restaurant Club de la patate » une partie du lot 5 291 472 d'une superficie de 564.23 m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT que Mme Gaudreault accepte de payer tous les frais reliés à cette vente (arpenteur, notaire, etc.);

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité accepte de vendre une partie du lot 5 291 472 à Mme Christiane Gaudreault sous le nom « Restaurant Club de la patate » d'une superficie de 564.23 m<sup>2</sup> pour un montant de 5 000 \$ plus les taxes applicables et autorise M. le maire Louis Ouellet ainsi que le directeur général M. Normand Desgagné à signer les documents de vente pour et au nom de la municipalité.

**Adoptée**

**6.5 MOTION DE SYMPATHIE À LA FAMILLE DE M. MARC FLEURY SUITE AU DÉCÈS DE SA MÈRE, MME JEANNINE GUAY, LE 25 MAI 2020**

**R. 2020-130**

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal présente une motion de sympathie en faveur de Monsieur Marc Fleury et sa famille pour le décès de sa mère, Madame Jeannine Guay, le 25 mai dernier.

**Adoptée**

## **7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **7.1 PROGRAMME DE RÉFECTION DES CHEMINS DE VILLÉGIATURE – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST, RÉFECTION DU CHEMIN D’ACCÈS – RAMPE DE MISE À L’EAU À LA BAIE-MOREAU**

#### **R. 2020-131**

ATTENDU que le Fonds de mise en valeurs des TPI de la MRC de Lac St-Jean-Est pour la réalisation de projets de réfection de chemins de villégiature est mis à la disposition des municipalités locales et aux associations de villégiateurs;

ATTENDU que l’aide financière octroyée aux projets situés sur le territoire de la MRC de Lac-St-Jean Est ne peut dépasser 10 000 \$ pour les chemins admissibles;

ATTENDU que la municipalité de l’Ascension de N.-S. demande une aide financière de 10 000 \$ dans le cadre de la réfection du chemin d’accès – Rampe de mise à l’eau à la Baie-Moreau;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de l’Ascension de N.-S. dépose une demande d’aide financière de 10 000 \$ dans le Fonds de mise en valeurs des TPI pour la réfection du chemin d’accès – Rampe de mise à l’eau à la Baie-Moreau.

Que la municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d’exploitation continus du projet.

Que M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents en lien avec la demande d’aide financière.

#### **Adoptée**

### **7.2 RÉOLUTION D’ENGAGEMENT À ENTREtenir LE CHEMIN D’ACCÈS – RAMPE DE MISE À L’EAU À LA BAIE-MOREAU EN BON ÉTAT**

#### **R. 2020-132**

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Lise Blackburn que la municipalité de L’Ascension de N.-S. s’engage à entretenir le chemin d’accès – Rampe de mise à l’eau à la Baie-Moreau afin d’assurer la sécurité des usagers pour une infrastructure de qualité.

#### **Adoptée**

## **8. AIDE FINANCIÈRE ET APPUIS AUX ORGANISMES**

### **8.1 SUBVENTION OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION**

#### **R. 2020-133**

ATTENDU le dépôt des états financiers 2020 de l’Office municipal d’habitation de l’Ascension de N.-S.;

ATTENDU qu’il est le devoir de la municipalité d’octroyer périodiquement une subvention à l’O.M.H. pour combler leur déficit;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver le troisième versement de la subvention de l'Office municipal d'habitation au montant de 1 681 \$.

**Adoptée**

**8.2 OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU CLUB SANTÉ DE L'ASCENSION DE N.-S.**

**R. 2020-134**

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nathalie Larouche que la municipalité de l'Ascension de N.-S. octroie une aide financière au Club santé de l'Ascension de N.-S. au montant de 160,63 \$

**Adoptée**

**9. RAPPORT MENSUEL DU MAIRE**

Monsieur le maire fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité à cet item.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les citoyens ont été invités par divers outils de communication à transmettre leur question à l'adresse courriel [info@ville.ascension.qc.ca](mailto:info@ville.ascension.qc.ca)

Aucune question n'a été posée.

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**R. 2020-135**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 20h25.

**Adoptée**

---

LOUIS OUELLET,  
Maire

---

NORMAND DESGAGNÉ,  
Directeur général et secrétaire-trésorier